



Le Pecq, le 12 octobre 2018

N°9262/18
MPLF/VD

Madame, Monsieur,

Le Centre Culturel André Malraux organise des **Rencontres Chorégraphiques** :

samedi 23 mars 2019 et dimanche 24 mars 2019

Cette année le thème est : « **Chroniques d'asphalte** ».

Il nous paraît important de préciser que nous nous attachons plus à la recherche chorégraphique qu'à la démonstration d'un savoir-faire.

Nous nous proposons d'accueillir tout groupe de danse (à partir de 12 ans) d'Ile-de-France appartenant à une association, école, conservatoire ou constitué en compagnie.

Les styles de danse concernés sont : Hip-Hop, classique, jazz, contemporain. L'obligation pour tous est de présenter une chorégraphie (10 minutes maximum) en solo, en duo ou en groupe en rapport avec le **thème imposé**.

Pour la cohésion du spectacle et pour la représentation d'une diversité chorégraphique essentielle à ces rencontres, nous ne programmerons pas le même jour les professeurs d'une même école, ce qui nécessite une disponibilité des écoles le samedi 23 et le dimanche 24 mars 2019. Nous vous remercions pour votre compréhension.

La clôture des inscriptions est le dimanche 3 février 2019. Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à 20 écoles participantes sur les 2 jours.

Vous trouverez en pièces jointes une fiche d'inscription, un règlement, une fiche SACEM et une annexe, à nous retourner remplis et signés. Si vous désirez plus de renseignements, nous sommes à votre disposition au Centre Culturel André Malraux au **01.39.73.48.22**.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir.
Cordialement,

P.S. : Attention cette année nous changeons la configuration de la salle. Nous nous servirons de la scène haute. Dimensions du plateau : 8,70 m d'ouverture et 7,95 m de profondeur.

Fanny GANNAT
Chorégraphe

Marie-Pierre LE FLOCH
Directrice

Centre André Malraux 3bis quai Voltaire 78230 Le Pecq
tel : 01.39.73.48.22 fax : 01.39.73.87.71
E.MAIL : mpt.ccam.lepecq@wanadoo.fr



Fiche d'inscription aux
RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES DU PECQ
« Chroniques d'asphalte »

L'inscription ne pourra être prise en compte que si toutes les rubriques de cette fiche sont remplies clairement et entièrement. Elles sont toutes obligatoires.

NOM : Compagnie

Ecole

Adresse:

Tél : Personne à contacter :

E-mail :

STYLE DE DANSE :

Contemporain Hip-Hop Jazz Classique

Groupe Duo Solo

Nombre de danseurs :

TITRE DE LA CHORÉGRAPHIE :

NOM DU CHORÉGRAPHE :

DURÉE DE LA CHORÉGRAPHIE :

SPECTACLE : Samedi 23 mars 2019 à 20h30,
et Dimanche 24 mars 2019 à 17h

Répétitions : *Les horaires vous seront communiqués ultérieurement.*

Fait le :

Signature :



Règlement des
RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES DU PECQ
Année 2019
« **Chroniques d'asphalte** »

- 1) Aucune indemnisation ne sera versée aux participants.
- 2) Les assurances et le transport sont à la charge des groupes. Les accompagnateurs et professeurs ont la responsabilité de leur groupe.
- 3) Durée de la chorégraphie : maximum 10 minutes.
- 4) Le temps et les horaires des répétitions doivent impérativement être respectés.
- 5) Une personne présente en régie assure aux côtés du régisseur la conduite de la pièce (pas plus de deux effets lumière par groupe).
- 6) Les groupes retenus pour les Rencontres seront acceptés dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Nous retiendrons au maximum 20 groupes sur les 2 jours.
- 7) Clôture des inscriptions le 3 février 2019.

Date :

Signature et mention

Lu et approuvé :

N.B : *Le plateau de scène est de 8,70 m d'ouverture et de 7,95 m de profondeur.*



ANNEXE

DROITS DE PHOTOGRAPHIES DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION

RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES

« Chroniques d'asphalte »

Samedi 23 mars 2019 et dimanche 24 mars 2019

Par la présente, moi, le **Groupe artistique**, m'engage à donner pleine liberté au **Centre Culturel André Malraux** de faire les photographies des artistes ainsi que de tous les éléments qui composent le spectacle lors des représentations au **Quai 3**.

En outre, je donne droit au Centre Culturel André Malraux d'utiliser ces mêmes photographies des Rencontres Chorégraphiques, y compris celles où figurent les artistes du spectacle, à des fins de reproduction et de diffusion sauf dans un but lucratif, sur les supports de communication (affiches, invitations) et sur le site Internet du Centre Culturel André Malraux.

Fait pour valoir ce que de droit en deux exemplaires, au Pecq le

Signature et cachet

Nom du responsable

PROGRAMME DES ŒUVRES DIFFUSÉES

(à compléter)

Date(s) de diffusion : _____ de _____ h à _____ h
 _____ de _____ h à _____ h

Nom de la salle : _____

Code postal : [][][][][] Ville : _____

Nom de l'organisateur : _____

Adresse : _____

Nom du chef d'orchestre, de l'interprète : (Musique vivante) _____

Nom du sonorisateur, du disc-jockey : (Musique enregistrée) _____

Adresse : _____

RÉSERVÉ À LA SACEM

Montant des droits HT : _____

Code DR - DL : _____

Code TEO/TAM : _____

N° ordre : _____

N° contrat/client : _____

N° tourneur/tournée : _____

Mois de règlement : _____

Mode de diffusion (cocher la case correspondante)

Musique vivante (orchestre, musiciens, interprètes)

Musique enregistrée (disques, cassettes, bandes magnétiques...)

Film, vidéo

Pour un interprète utilisant une bande son en accompagnement musical, cocher la case Musique vivante.

TITRE DES ŒUVRES (en lettres capitales)	NATURE DES ŒUVRES (*)	NOMS DES AUTEURS ET/OU DES COMPOSITEURS (**)	NOMS DES ARRANGEURS (DES IMPROVISATEURS)	DURÉE
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

(*) Chanson, instrumental, improvisation jazz, sketch, poème, film ou vidéo (VO ou VF)

(**) Pour les œuvres audiovisuelles : nom du producteur et du réalisateur